L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
BUREAU No 73 RUE DE CHARTRES
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 29 OCTOBRE.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Grand meeting dans le Troisième District.

Les 7e, 8e et 9e Wards réunis en procession.

DISCOURS SUR LA PLACE WASHINGTON.

4000 personnes présentes.

Coopération des gens de couleur.

Le meeting est appelé à l'ordre par Gus. Woods.

A. J. Lewis est nommé président. Louis Power, secrétaire.

La liste des vice-présidents comprend une centaine de noms que nous ne pouvons insérer faute d'espace.

Les orateurs ont été le Gén. E. L. Gibson, Mr R. H. Marr, le col. Levy de Natchitoches, C. C. McCoy, (couleur), B. F. Jonas, Aug. Nelson, (couleur), T. W. Wilkinson, de Plaquemines.

Ils ont tous été fort applaudis et le meeting s'est signalé par un enthousiasme extraordinaire.

Beaucoup d'habitants avaient illuminé leurs maisons devant la place et nombre de gens de couleur étaient sur la place et plusieurs sur la plateforme.

Le meeting s'est ajourné à une heure avancée de la soirée et les assistants se sont retirés avec les impressions les plus favorables car tous les discours avaient été écoutés avec une attention profonde et soutenue.

Nous ne devons pas oublier de dire que l'artillerie de Washington, sous le commandement du sergent A. Sambola, avait ouvert le meeting par une salve de coups de canon retentissants. Voici le texte des résolutions qui ont été adoptées:

RÉSOLUTIONS.

Dans cette assemblée du peuple, tenue pour réaffirmer leur droit inaliénable au self-government sous la garantie de la Constitution des E. U.

Il est résolu que nous réitérons notre désir de paix et de bon gouvernement du peuple par le peuple de cet Etat tout entier, afin que tous les citoyens aussi bien que les étrangers séjournant parmi nous puissent jouir en sûreté de leurs biens, de leur vie et de leur liberté.

Résolu, que nous désapprouvons toutes violations de loi et dénonçons toutes personnes qui chercheraient à opprimer les membres de la communauté, soit dans un but politique, soit dans un but particulier.

Résolu, que nous invitons cordialement les citoyens de couleur à coopérer avec nous dans notre opposition au gouvernement des radicaux afin d'assurer à la Louisiane un gouvernement représentatif de toutes les classes et de tous les intérêts.

Résolu que nous reconnaissons le droit des gens de couleur coopérant fidèlement avec le parti démocrate-conservateur à la faveur du patronage politique suivant leurs mérites et leurs aptitudes.

Résolu que nous dénonçons avec indignation la tentative odieuse de l'administration radicale de faire subir aux Etats du Sud l'usurpation et le despotisme militaires, et que nous nions comme fausses et perverses les allégations diffamatrices d'insurrection et d'émeute faites contre les communautés du Sud.

Résolu que nous éprouvons la plus profonde sympathie pour nos frères opprimés de la Caroline du Sud et que nous leur adressons des paroles d'encouragement dans l'espoir qu'ils parviendront, tout en conservant une attitude de dignité et de tolérance, à remporter une glorieuse victoire dans leur lutte pour la liberté et le self-government.

Résolu que cette union des Etats sera perpétuelle; mais que pour assurer la durée de notre grande république, les doctrines et principes des patriotes de 1776 doivent toujours être proclamés et pratiqués.

Résolu que pour soutenir et défendre ces doctrines nous nous engageons à appuyer avec union et fermeté le parti démocrate-conservateur et ses candidats des trois listes, nationale, municipale et d'Etat.

Un ticket démoli.

Le ticket indépendant, tel que nous l'avions publié, se démolit d'heure en heure et il ne se reconstruit pas aussi vite, bien que les matériaux ne manquent pas; mais ceux qu'on emploie ne conviennent pas peut-être aussi bien aux vues du parti que ceux qui se sont retirés.

Le général Sewall a suggéré, pour combler les lacunes, les noms suivants: Juge de la 5e Cour de District, Louis Daviguaud; Cour Supérieure Criminelle, E. North Cullom; Avocat de District, F. W. Cramer. Le juge Cullom a déjà annoncé qu'il acceptait la nomination.

M. E. K. Converse n'a pas accepté celle d'administrateur des assessements, ce qui ne veut pas dire qu'il en acceptera une autre.

M. E. G. Howard a annoncé qu'il refusait la nomination pour la place d'administrateur du commerce et qu'il n'en désire aucune.

Ainsi, l'on peut dire à la rigueur que le ticket est presque à refaire tout entier, car les trois nominations de remplacement, que nous annonçons plus haut, n'ont pas encore été endossées par la convention républicaine, sans l'appui de laquelle rien ne peut être fait. Il faudra donc que ce malheureux ticket se radicalise de plus en plus, c'est à dire qu'il se prive de plus en plus de toute chance, non de succès, il ne pouvait en avoir par aucune combinaison possible, mais de toute chance de détourner, au profit du ticket radical d'Etat, quelques voix égarées de la démocratie.

Mr Kellogg, du reste, interrogé sur ce point, a dit qu'il ne voulait pas se mêler de cette affaire, pas plus qu'il ne voulait conseiller de faire un ticket républicain pour la ville. Si ce rapport est vrai, Mr Kellogg montre plus de bon sens à lui seul que tout son parti.

Il paraît d'ailleurs que quelques hommes, haut placés dans le commerce, ont désapprouvé, jusqu'à un certain point, les plans assez téméraires du parti indépendant. Ils ont non seulement refusé de coopérer à leur exécution, mais ils ont encore cherché à décourager les promoteurs en les en détournant. Toutefois, les Indépendants sont résolus à faire un ticket et comme les matériaux, si on les prend partout, ne manquent pas, ainsi que nous l'avons déjà dit, le ticket du peuple, ou dit indépendant, se fera d'une manière ou de l'autre.

Inspecteurs des E. U.

Soixante-huit inspecteurs d'élection des E. U. pour les démocrates ont été commissionnés par l'inspecteur en chef des E. U. Woolfley. En voici la liste:

Lafourche—E. J. Perkins, E. A. O'Sullivan, Thos. S. Johnson, Thos. Badeaux, R. L. Pugh, W. H. Ragan, Adrien Rogers, O. Lapeyre, D. H. Lino, John M. Walsh, C. Delatte, L. S. Allain, H. N. Coulon, Félix Delatte, Scott Williams, Léon Troxlair, M. W. Billin, P. J. Boudreaux, D. Harang, O. L. Blanchard.

St-Tammany—James O. Pool, James Pierce, Pat Welch, William Hutchinson, Maxime Cousin, D. L. Canter, William G. Davis, Wm Hengham.

Plaquemines—Jas. Garr, J. P. Holley, L. Jacks, James Fontenelle, H. E. Wilson, George Sornes, Jas. Baybi, Jesse Ross, H. Wilkinson, George A. B. Hays, Geo. Buel, H. Sherman, E. H. Flynn.

Corroll—Cyrus Hedrick, A. W. Roberts, Geo. Owen, J. W. Draughon, Enoch Farmer.

St. Charles—A. Touzanne, Eug. Ory, C. Chaix, A. P. Landry, H. L. Younger, E. Fossier, P. Labarre, Paul Grima.

Est Baton Rouge—C. M. Robertson, J. W. Bates, A. L. Duncan, Alonzo Woods, Guy Saunders, Wm. Gayle, Jr., Samuel Harrison, Hickey Walsh, Henry Von Puhl, Dr Ambrose, Louis Kelly et Chas. Robert.

Les fraudes d'enregistrement.

Nous avons annoncé déjà que l'ex-gouv. Hahn, répondant à une demande de Mr. W. B. Whittaker, avocat du comité démocrate, avait pris l'engagement de faire biffer des listes d'enregistrement les noms des inscrits qui, étant accusés de fraude, ont été renvoyés devant la Cour des E. U. Le major Burke, président du comité démocrate d'enregistrement, n'est pas satisfait de cela et, en effet, la concession n'est pas fort libérale, attendu que le nombre de ceux qui ont été renvoyés devant la Cour des E. U. est presque insignifiant. Il demande donc autre chose et avec raison.

Il appelle, conséquemment, l'attention de Mr Whittaker sur ce point, afin d'obtenir quelque satisfaction lors de la révision des listes. Mr Burke a écrit lui-même à Mr Kellogg pour lui soumettre certaines propositions tendant à une révision loyale des registres. L'Exécutif, dit-il, ayant le pouvoir de nomination et de révocation peut, s'il le veut réellement, mettre les deux partis à même d'arriver à l'épuration générale des listes en préposant pour cette opération des hommes représentant les deux partis politiques.

Meeting à Alger.

Vendredi soir un meeting démocrate, où il y avait plus de 1000 personnes, a été tenu à Alger. Beaucoup de gens de couleur étaient présents et l'enthousiasme n'a pas fait défaut. Le général Gibson et d'autres orateurs distingués ont harangué le peuple.

Meeting rue des Dryades.

Un grand meeting du club des bouchers d'Orléans du 2e ward, a eu lieu dans leur salle, au coin des rues Dryades et Poydras, vendredi soir, 27 octobre. Des résolutions ont été votées endossant les nominations du parti démocrate-conservateur pour les trois listes, fédérale, d'Etat et de paroisse. Le club compte 107 membres pour le moment. Président, A. Dumestre et secrétaire, L. Grégoire.

Orleans Marketmen Club.

Nous publions dans une autre colonne des résolutions très patriotiques adoptées par ce club qui compte 107 membres actifs ou naturalisés tous européens.

Bravo pour les gens du marché du troisième ward.

Accident par collision.

Hier matin sur les 8 heures, M. G. A. Corrojoles et un nommé Charley, ancien jardinier au Nouveau Lac chez Hoyt, suivaient en buggy l'Avenue St-Charles, près de Carrollton, lorsque le cheval effrayé à la vue du Dummy No. 5, conduit par C. W. Dodd, se jeta dans le fossé qui, vers la rue Adèle, sépare la route de la chaussée du chemin de fer. Une des roues du buggy tombant dans le fossé fit verser le véhicule et les deux occupants tombèrent sur la voie ferrée devant le Dummy qui s'avançait et qui était déjà si près qu'il n'y avait plus moyen de l'éviter.

M. Correjoles a eu la jambe cassée près de la cheville et des contusions sérieuses sur le corps. Charles a eu plus de mal encore. Son coude droit a été écrasé par les roues; une de ses côtes a été brisée et sa tête lacérée. Aux dernières nouvelles, on ne pensait pas qu'il pût se remettre. Les deux blessés ont été transportés chez eux à Carrollton. Le cocher a été arrêté.

Union des propriétaires.

Dans la séance de mardi soir du Conseil Central Exécutif de l'Union des propriétaires, lecture a été donnée de la réponse de l'ass. avocat-général, Henry C. Dibble, au Dr Devron sur la question des taxes votées par le Bureau de Santé.

Mr Dibble dit que son opinion n'aurait aucune importance puisqu'elle ne serait pas une décision qu'il n'a pas le droit de rendre. Il faut donc, dit-il, que le Conseil s'adresse directement à la Cour Suprême qui a tout pouvoir de prononcer sur l'illégalité d'une taxe, d'un droit fiscal, d'une amende ou d'une pénalité, etc.

Sur motion de M. Devron, la lettre est référée au comité de Législation qui décidera.

Les comités suivants ont été nommés:

Comité de constitution, de Législature et de taxation.

Comité de la charte de ville, des lois, des finances et de la taxation.

Comité de police, des améliorations, d'hygiène et de dessèchement.

Comité législatif pour rapporter sur les bills qui devront être préparés pour la prochaine Législature.

Comité de la réduction des taxes, des licences et de la dette.

Comité sur les monopoles, sur les lois qui les établissent et sur les mesures nécessaires pour les abolir.

Comité légal pour préparer les bills qui pourront être ordonnés par le Conseil de l'Union.

Suicide.

Vendredi soir, Wm. Schneider, demeurant rue des Dryades, 355, las des peines d'ici bas, a voulu y mettre fin en mettant fin à son existence. On dit que les causes qui ont déterminé chez lui cet acte de désespoir sont des embarras financiers incessants qui remontaient à plus d'une année. Depuis lors, Schneider avait mené une vie misérable et il avait dit fréquemment que la vie lui était à charge.

Vendredi, sur les 3 heures de relevée, il profita de l'absence de sa famille pour mettre à exécution son fatal projet. S'étant enfermé dans la maison, il a ajusté une corde à une porte et s'est pendu. Quand on a examiné le corps, on a trouvé que le cou n'avait pas été rompu et que le malheureux Schneider était mort lentement et douloureusement par la strangulation. Schneider était allemand et avait 46 ans. Il avait tenu autrefois un café au coin des rues Gravier et Baronne.

TEMPÉRATURE.— 21 octobre 1876.
Thermomètre de C. Duhamel, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin	68	20
Midi	84	29
3 P. M.	86	30
6 P. M.	80	27

Electeurs! Assurez-vous que vous avez votre certificat d'enregistrement.

☞ Sacrifice de $100,000 de marchandises de choix chez Danziger.

Grands attraits.—On parcourra avec un vif intérêt l'énumération contenue dans une annonce insérée plus loin, de toutes les nouvelles marchandises sèches d'hiver, que se propose de déballer et d'exposer sur ses comptoirs la maison Pepin & Broussard, 156 rue du Canal, coin Baronne. Ces marchandises, porte l'annonce, ayant été achetées à des encans de New-York et à des prix si réduits qu'elles seront cédées à un bon marché exceptionnel.

☞ Le magasin de Danziger sera ouvert demain.

Notice importante pour les consommateurs d'huile de charbon.—La Compagnie de Paroline et de Gas portatif, rue Gravier 95 et 97, a grandement augmenté ses facilités pour fournir à notre marché du Kerosène ou de l'Huile de Charbon, de l'Huile d'Assurance, de la Paroline pour les lampes à gaz, de la Gasoline pour les machines à gaz et tous les genres d'huiles d'éclairage. Nous appelons l'attention spéciale de nos lecteurs sur les mérites de son Huile d'Assurance. Le Bureau des assureurs de la Nouvelle-Orléans dit: "C'est notre opinion que l'usage général de l'Huile d'Assurance réduirait grandement le nombre des incendies causés par les explosions de lampes, et diminuerait les pertes de vie et de biens." Le Bureau des assureurs de New-York: "L'échantillon de l'Huile d'Assurance soutient mieux le degré d'ignition qu'aucune autre huile qui ait jamais été mise à l'épreuve par le comité."

Les services en porcelaine à meilleur marché que partout ailleurs en ville, au palais de porcelaines de Navra, No 139 de la rue du Canal, bâtisse Touro.

Fabrique de Fleurs.—Pour avoir de belles fleurs artificielles, on ne sera plus obligé de les attendre directement de Paris. Mme E. Gérard vient d'ouvrir rue Bourbon No 34 une fabrique de fleurs réellement françaises par leur élégance, leur finesse et leur éclat. Elle annonce donc qu'elle se chargera d'exécuter toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier, et que sa devise est: bon goût et bon marché.

☞ Sacrifice de $100,000 de marchandises de choix chez Danziger.

Toujours en avant—Nous appelons l'attention des dames sur l'annonce que la maison B. et W. Croner, rue du Canal 147, publie aujourd'hui dans nos colonnes. La maison Croner se distingue depuis quelques temps par une initiative hardie dans le commerce des "dry goods" et le succès répond à son esprit d'entreprise. On trouve dans son magasin tous les articles qui font la fortune des magasins de New-York, et, en outre, des marchandises de modes, un vaste assortiment de tapis, de nattes, stores, etc., à des prix on ne peut plus modérés et semblables à ceux de New York même. Voyez l'annonce.

Les marchandises sèches les meilleures et les plus nouvelles chez A. Shwartz & Son.

Marchandises sèches, etc.—Nous signalons à l'attention de nos lectrices l'annonce que publie plus loin M. A. A. Parker. Elles verront que M. Parker a transféré son magasin du coin des rues Canal et Baronne au No 173 de la rue du Canal et qu'il s'est assuré les services, pour l'assister, de M. Geo. McGibbon de l'ancienne maison McGibbon & Allen, et de son frère M. Frank A. Parker.

M. Parker possède un fort joli stock de marchandises sèches et de linges de dessous pour dames et demoiselles, et invite ses amis et le public à venir l'examiner.

☞ Le magasin de Danziger sera ouvert demain.

Importations de vins, huiles, &c.—Par le steamer "Alice", de Liverpool, la maison U. Marinoni, de la Vieille-Levée, a reçu un envoi de fameux vins de Xérès et de Porto de la marque Gonzales, Byass & Co. de Cadix. La même maison reçoit en ce moment par le navire Antoinette, de Marseille, de forts envois d'huile, de vermouth, de muscat et de cassis, et des portos et des sherrys de F. Vasatte. Nous appelons l'attention des acheteurs sur son annonce.

Modes nouvelles.—Nous recommandons à nos lectrices d'aller jeter un coup d'œil sur les jolis et coquets articles de modes que vient d'importer Mme Rosenheim, rue des Magasins [illegible] plus frais et de plus séduisant que ces modes nouvelles.

Nouveautés, soieries, lingeries.—La maison J. Levois & Jamison de la rue du Canal vient de recevoir par les trois derniers steamers arrivés, son assortiment de nouveautés de saison, confections, châles, soieries, etc. On sait avec quel soin et quel goût les achats de cette maison sont toujours faits. Cette maison a reçu également un grand assortiment de chemises françaises de Charvet et d'articles de lingerie et de bonneterie pour messieurs, dames et enfants.

Etoffes de deuil, une spécialité chez A. Shwartz & Son, nouveau magasin, coin Canal et Baronne.

☞ Le magasin de Danziger sera ouvert demain.

L'Assemblée du club central du cinquième ward.—Le club central démocratique du cinquième ward s'est réuni hier soir au No. 188 de la rue des Remparts, sous la présidence de Mr. Gautier. L'assemblée était nombreuse. Le président a annoncé qu'il s'agissait d'élire un délégué au comité de paroisse, en remplacement de Mr. John Herbert, démissionnaire. Deux candidats ont été proposés, Mr. Zach. Bachemin et Mr. Ralph Hubbard. Deux cent quarante-deux bulletins ont été déposés dans une boîte préparée à cet effet, et le résultat a été comme suit:

Mr. Zach. Bachemin, cent vingt-et-un votes.

Mr. Ralph Hubbard, cent vingt-et-un votes.

Le président, Mr. Gautier, qui n'avait pas voté, s'est prononcé alors en faveur de Mr. Hubbard, qui a été élu par une majorité d'un.

Une résolution a été présentée ensuite pour ratifier tous les candidats nommés par la convention démocratique de paroisse ainsi que les deux candidats pour la Législature dans le cinquième ward.

Mr. Edgard Bouligny, prenant la parole, a déclaré qu'il objectait à l'un de ces deux candidats, dont la nomination n'a pas eu l'approbation d'un grand nombre d'électeurs démocrates du cinquième ward, à cause de la position gouvernementale fausse qu'il occupe,—ce candidat Mr. William H. Peralta, étant employé dans la Compagnie de la Loterie de la Louisiane.

Mr A. C. Landry a déclaré alors que l'honorable Albert Voorhies, présent au commencement de l'assemblée, lui avait montré une lettre de Mr Peralta, qui lui avait été adressée en sa qualité de membre du Comité Central d'Etat, dans laquelle celui-ci s'engageait formellement, s'il était élu, à faire partie de tous les caucus des démocrates à la Chambre et à se conformer en tout et partout au vœu de la majorité. La question de la ratification de la candidature de Mr Peralta a donc été mise aux voix, et une majorité des votes de l'assemblée a été donnée en sa faveur.

La nomination de Mr J. M. Lambère, le second candidat, a été ratifiée à l'unanimité et sans opposition.

☞ Sacrifice de $100,000 de marchandises de choix chez Danziger.

Pianos de Pleyel.—Malgré l'immense réputation des pianos américains, des pianos de Steinway particulièrement, ils ne peuvent pourtant pas rivaliser avec ceux de Pleyel si estimés dans le monde entier et sous tous les climats. Aussi ont-ils été mis hors de concours dans les trois expositions internationales de 1855, 1867 et 1873. Ce fait indique leur supériorité absolue. Les pianos Pleyel occupent donc un rang à eux seuls et le premier rang; ce qui veut dire que tout ce qui n'est pas Pleyel en fait de piano est de classe inférieure. Mr Louis Grunewald a, dans le Sud, le dépôt exclusif de ces instruments qui ont le suprême et rare mérite de se conserver longtemps et d'être toujours sonores, et il offre aux acheteurs des conditions très libérales.

Serviettes Huckaback à 75 cts. la douzaine chez A. Shwartz & Son.

Aux planteurs sucriers.—La compagnie de Paroline et de gaz portatif, rue Gravier 95 et 97, a fait des préparatifs extraordinaires pour fournir aux sucreries pendant la roulaison leur célèbre fluide de Paroline et leurs lampes et lanternes à gaz portatif. Bien que de grandes améliorations aient été faites dans les lampes et becs, et bien que la fluide Paroline soit garanti pour être d'une qualité supérieure et uniforme, les planteurs seront bien aises d'apprendre que les prix ont été grandement réduits.

Fellman Bros.—Nous recommandons aux dames la lecture de l'annonce de MM. Fellman Bros., 133 rue du Canal, Bâtisse Touro. Cette annonce suffit par elle-même.

Le nouvel et beau stock de Navra est arrivé et se vend à un bon marché étonnant, au palais de porcelaines, No 139 de la rue du Canal.

☞ Sacrifice de $100,000 de marchandises de choix chez Danziger.

Articles pour la Toussaint.—Les personnes qui ont des tombes à orner, à l'occasion de la Toussaint, trouveront au magasin de M. J. Schweitzer, rue Royale No 168, un assortiment varié d'ornements pour tombeaux, et de tous les articles pouvant servir à la décoration des monuments funéraires. Les prix de cette maison sont très modérés.

☞ Le magasin de Danziger sera ouvert demain.

Campagne d'automne et d'hiver.—M. J. A. Walker, du Crescent Billiard Hall, ayant fait des réparations complètes dans sa salle et renouvelé les draps de ses billards, ainsi que ses billes, queues et tout ce qui sert à cet exercice, annonce qu'il est prêt à répondre à toute demande selon le goût et le confort de ses patrons. On trouvera dans l'établissement les meilleures liqueurs et les meilleures huîtres de Barataria et de la Baie de Cook.—Voyez l'annonce.

Vases à charbon et fers à repasser—le meilleur assortiment et les prix les plus modiques au palais de porcelaines de Navra, No 139 de la rue du Canal.

Grands bargains en Corsets français chez A. Shwartz & Son.

☞ Sacrifice de $100,000 de marchandises de choix chez Danziger.

ACADÉMIE DE MÉDECINE.

Séance du 19 septembre.

Nouveau traitement abortif de l'anthrax.—M. Jules Guérin communique une note décrivant le traitement abortif de l'anthrax, tel qu'il le pratique avec succès depuis longtemps déjà.

L'anthrax continue à être une source assez fréquente de graves accidents. On distingue généralement deux sortes d'anthrax, le bénin et le malin; le premier serait une sorte d'accident local, circonscrit à son siège immédiat; le second serait le résultat d'une explosion locale d'un mal diathésique de mauvaise nature. M. Jules Guérin n'admet pas cette distinction. A ses yeux, le véritable anthrax est toujours le résultat d'un état général, d'une affection préalable de toute l'économie, dont la localisation, comme une sorte de jetée éruptive aiguë, se présente avec des caractères trahissant la nature du principe morbide.

La cause de la malignité réside dans l'altération septicémique de la matière qui constitue le moyen ou bourbillon de l'anthrax. Cette matière, d'une nature variable, constitue le premier élément du danger primitif spécial. Par sa décomposition au contact de l'air, elle acquiert les propriétés septiques d'un véritable poison, lequel, transporté par l'absorption dans les voies circulatoires devient une source d'infection générale pour l'économie.

Partant de cette idée que les accidents d'où provient la malignité sont causés par l'absorption des liquides septiques du bourbillon, M. Jules Guérin conclut que l'indication thérapeutique à remplir est: 1° de prévenir et de neutraliser la septicité des liquides; 2° d'arrêter ou prévenir la matière septique.

Logiquement, il faudrait combattre d'abord la septicité; conséquemment, d'abord enrayer l'absorption du poison [illegible]

[illegible]

Graines de bon sens.—"Plus ça change, plus c'est la même chose."

[illegible]

"Un paysan avait vendu à un sculpteur le tronc d'un vieux poirier; le sculpteur en fit une statue du dieu Pan, qu'on érigea sur une place publique et à laquelle on se mit à faire des prières et des offrandes.

"Comme le paysan passait devant le dieu sans s'incliner, quelqu'un le gourmanda et lui demanda la cause de cette irrévérence, de cette impiété.

"—Je n'adore pas votre Dieu, dit-il, parce que j'ai été le mécréant, et je l'ai connu poirier."

ALPHONSE KARR.

☞ Le magasin de Danziger sera ouvert demain.

Toujours le pétrole.—Une fois de plus, une femme, Mme Bréme, demeurant 124, rue de Moray, à Paris, a versé du pétrole dans une lampe allumée. [illegible]

—Il se confirme que, dès la rentrée des Chambres, la gauche interpellera le gouvernement sur le décret relatif aux grands commandements militaires. L'interpellation visera tout particulièrement les généraux Ducrot, Douai, Espivent et Bourbaki.

—Une solution assez originale de la question d'Orient. O mânes de Pourceaugnac, venez à notre aide! Impossible de bien raconter cette chose-là sans votre concours.

Dans une comédie à succès: l'Honneur et l'Argent, ou peut-être la Bourse, on remarque ces deux vers bizarres: [illegible]

☞ Le magasin de Danziger sera ouvert demain.

—Des courses de vélocipèdes ont eu lieu à Marseille. La distance à parcourir était de 230 kilomètres, de Marseille à Avignon (aller et retour). Sur douze champions qui ont pris part à la lutte, quatre ont fait le trajet en 18 heures 30 m.; les derniers ont mis 17 heures.

Un brigadier plus sage que Salomon.—On lit dans le *Moniteur du Puy-de-Dôme*: [illegible]

☞ Le magasin de Danziger sera ouvert demain.

DEPECHES Télégraphiques

Nouvelles Européennes.

LES AFFAIRES D'ORIENT.

[illegible]

WASHINGTON.

Les Indiens.

[illegible]

B. F. AVERY & SONS,

LOUISVILLE, KENTUCKY.

CHARRUES LÉGÈRES,

POUR TERRES À CANNES À SUCRE.

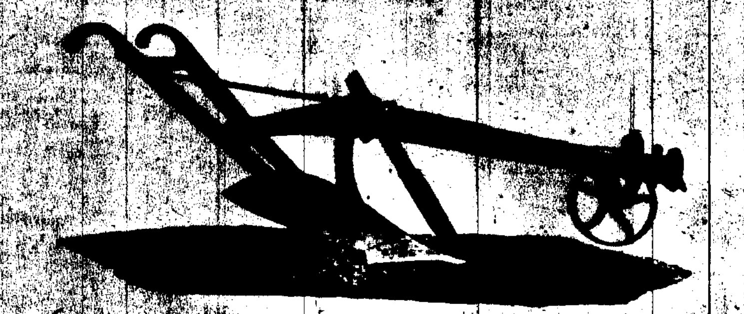

CHARRUE No 60–0, POUR TERRES A SUCRE, TRANCHANT EN ACIER DE 9 POUCES.

La réputation de ces charrues s'étend de plus en plus parmi les grands planteurs sucriers.

CHARRUE No 70–0 POUR TERRES A SUCRE, TRANCHANT EN ACIER DE 10 POUCES.

1. Pour la légèreté.
2. Pour la durée.
3. Pour la beauté du modèle.
4. Pour les matériaux et le travail elles ne le cèdent à aucune des Charrues employées actuellement.

CHARRUE No 80–0 POUR TERRES A SUCRE, TRANCHANT EN ACIER DE 11 POUCES.

1. Les sorties sont toutes renouvelables.
2. Les extra se vendent à bas prix.
3. Les oreilles sont du meilleur acier, très polies et une lime ne peut pas les couper.
4. Un extra en pointe détachable se vend avec chaque charrue.

CHARRUE No C. O. TRANCHANT EN ACIER DE 8 1-2 POUCES.

C'est une magnifique charrue pour le nettoiement et la culture en général.

CHARRUE No D. O. TRANCHANT EN ACIER DE 8 1-2 POUCES.

Aussi bonne pour la culture que le No C. O., mais destinée à une terre plus légère et exigeant un plus fort attelage.

Ces charrues et ces extra se vendent, à la Nlle-Orléans, par

STAUFFER, MACREADY & CO.,
A. BALDWIN & CO.

ESSAI DE CHARRUES.

On peut essayer ces charrues, n'importe quand, en s'adressant au Capt. JAMES O. ABBOTT, aux soins du City Hotel, Nlle-Orléans. Le capitaine se fera toujours un plaisir d'en démontrer la supériorité.